

COMPTE RENDU de la séance du 19 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix neuf Mai 2026 à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr SYLVESTRE François Maire.

Etaient Présents : Mrs et Mmes, AUGUSTE Sophie BASTOS GUINOT Aurélie , ATRAX RIOUAL Véronique, BLOSSE Ludovic, CHAPPA Gilles, COUSIN Gilles, DECLINCHAMP Frédéric, LAUGAUDIN Chantal, Mme LISTWAN-BREARD Anne Sophie LOISON Olivier, SYLVESTRE François, SYLVESTRE Roselyne, VAILLANT Claudine.

Procurations : M.GUINOT Patrick a donné pouvoir à Mme BASTOS-GUINOT Aurélie.

Absent : M.LORNE Vincent

A été nommée comme secrétaire de séance : M LOISON Olivier.

1°) Délibération N° 2026-61 Dossier de demande de subvention au titre des amendes de police n°1 projet de sécurité routière agglomération cuystrate :

M.le Maire présente une demande de subvention au titre des amendes de police concernant l'aménagement du carrefour entre la rue du Professeur Ramon (VC) et la rue des Fontaines Saint Martin (VC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte et valide les estimatifs de l'ATD 89 ainsi que le Plan de financement.

2°) Délibération n° 2026-62 : Dossier de demande de subvention au titre des amendes de police n°2 projet de sécurité routière agglomération cuystrate :

M.le Maire présente une demande de subvention au titre des amendes de police concernant l'aménagement d'un cheminement piétonnier confortable, sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) en bordure de la rue du professeur Ramon (VC) pour permettre la liaison entre le centre-bourg et la zone pavillonnaire " rue Jean Cousin, rue Calmette, rue du 8 Mai 1945" .

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte et valide les estimatifs de l'ATD 89 ainsi que le Plan de financement.

3°) Délibération n° 2026-63 Projet de modernisation du SDEY rue Pasteur à CUY

M.le Maire présente le projet de modernisation du SDEY rue Pasteur à CUY.

Le montant de l'étude pour la sécurisation s'élève à 4530.01€TTC.

Les fonds de concours de la commune à hauteur de 70% s'élève à 3171.01€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette étude et autorise M.le Maire à signer la convention financière avec le SDEY.

4° Délibération n° 2026-64 :Devis de l'entreprise F2E pour fourniture et pose de 7 réglettes led à la station d'épuration et 2^{ème} devis pose d'interrupteur

M.le Maire présente au Conseil Municipal les deux devis de l'entreprise F2E pour la fourniture et la pose de 7 réglettes LED à la station d'épuration pour un

montant de 828.40€ HT soit 994.08€ TTC; ainsi que les travaux d'électricité à la station d'épuration pour la pose d'un interrupteur +prise ainsi que le remplacement de câbles électriques détériorés par les rongeurs d'un montant de 486.60€ Ht soit 583.92€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces devis et autorise M.le Maire à les signer.

5°Délibération n° 2026-65 :Renouvellement Concession Cimetière

M.le Maire présente un chèque de 100€ pour le renouvellement de la concession trentenaire n °11 au cimetière de la famille GODART.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce chèque et autorise M.le Maire à établir le titre de recette correspondant.

DIVERS :

Le Vice-Président de la CCYN en charge des questions liées en notre activité économique de notre territoire nous demande de définir les priorités dans différents domaines : santé, sports, éducation, tourisme.

Le Conseil Municipal, décide d'en débattre lors de la prochaine réunion après étude des documents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21H20.